



L'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments
Directeur Exécutif

Londres, le 28 juin 2000
Doc. Réf: EMEA/D/18899/FR

Message personnel de M. Fernand Sauer, Directeur Exécutif de l'EMA

« La Commission européenne, sur proposition de M. David Byrne, a décidé de me nommer Directeur chargé de la santé publique à la Direction Générale Santé et Protection des Consommateurs (SANCO) à compter du 1er décembre 2000.

Après avoir célébré son 5ème anniversaire, l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA) est désormais bien établie et reconnue par ses partenaires en Europe et dans le monde. L'Agence a récemment mise en œuvre la nouvelle politique européenne des médicaments orphelins. Elle est prête pour la révision du système européen d'autorisation annoncée pour le début de l'an prochain.

J'ai ainsi pu réaliser la plupart des objectifs que je m'étais fixés lors de la création de l'EMA, grâce au soutien de nombreux experts européens désignés par les autorités nationales compétentes pour contribuer à l'expertise scientifique du Comité des spécialités pharmaceutiques et du Comité des médicaments vétérinaires et à l'enthousiasme et au dévouement de mes collègues travaillant à l'Agence.

En liaison étroite avec le Prof. André Broekmans, Président du Conseil d'Administration, et la Commission européenne, j'assurerai le relais jusqu'à la prise de fonctions de mon successeur, lequel devrait être nommé lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration, le 27 septembre. La Commission publiera prochainement un avis de vacance à ce sujet au Journal officiel des Communautés européennes ».

Résumé biographique

Fernand Sauer est depuis 1994 le Directeur Exécutif de l'Agence Européenne pour l'Evaluation des Médicaments (EMA) créée à Londres et son mandat a été reconduit en juillet 1999.

Pharmacien diplômé de la Faculté de Strasbourg, il est également titulaire d'une maîtrise en droit européen et international de l'Université de Paris II et de divers diplômes de santé publique, de législation pharmaceutique et de droit communautaire.

Entre 1972 et 1979 il a occupé diverses positions en France comme pharmacien hospitalier et comme pharmacien inspecteur au Ministère de la Santé. En 1979 il avait rejoint la Commission Européenne à Bruxelles (ex-DG III) et est devenu en 1986 le Chef d'unité responsable pour les médicaments. A ce titre il a été chargé de l'achèvement du Marché Intérieur, du programme d'harmonisation trilatérale (ICH) Europe/Etats Unis/Japon, ainsi que du développement de la transparence des prix et de la politique industrielle dans le secteur pharmaceutique.